
La littérature clandestine et les libraires lyonnais au XVII^e siècle

Anne Bérojon*†¹

¹Université de Grenoble Alpes – Ministère chargé de l’enseignement supérieur et de la recherche – 621 Avenue Centrale, 38400 Saint-Martin-d’Hères, France

Résumé

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, les procès engagés contre les libraires et imprimeurs de Lyon se multiplient : les libraires parisiens sont à l’origine de la plupart d’entre eux. Dans un contexte de marché captif des privilèges, ces monopoles d’édition, la fraude est massive et généralisée. Les perquisitions et les saisies de livres prohibés effectuées dans les ateliers lyonnais révèlent des centaines de titres et des milliers d’exemplaires. Ce sont avant tout des livres contrefaits au détriment du libraire détenteur du privilège. Quelques titres néanmoins relèvent de la littérature interdite. La présente contribution vise à étudier cette production de livres défendus et les réseaux clandestins qui en ont permis la circulation.

Mots-Clés: imprimerie, contrefaçon, livres clandestins, privilège du roi

*Intervenant

†Auteur correspondant: anne.beroujon@orange.fr